



**BULLETIN MUNICIPAL**  
**Septembre 2019 (n°8)**

**PIMPRESZ**

**Canal**

**Vue depuis la descente-Ruelle du Canal de Pimprez**



# //Edito



Mesdames, Messieurs,

*Comme vous le savez, la Commune de Pimprez est signataire de la charte zéro pesticide afin de préserver notre environnement et la santé de nos concitoyens, car aujourd'hui nul doute n'est permis quant à la nocivité des produits employés depuis de trop nombreuses années par les collectivités et les particuliers.*

*L'incidence visible de notre démarche donne incontestablement une image moins flatteuse de nos rues, aussi, avons nous, dans un précédent bulletin, demandé aux riverains de prendre en charge l'entretien des pieds de murs.*

*Concernant le domaine public, la zone d'entretien représente, pour les seules voiries, un linéaire de plus de 20 kilomètres, comprenant les caniveaux et les pieds de murs, auxquels viennent s'ajouter les massifs floraux, le cimetière, les sentes et chemins divers, quelques espaces de tonte et le lotissement de la Couture.*

*Chacun aura compris que nous ne pouvons qu'encourager ce partenariat volontaire et féliciter chaleureusement ceux et celles qui ont déjà consenti à nous aider, en espérant voir cette action se généraliser, car elle ne requiert, tout au plus, qu'un petit quart d'heure chaque mois.*

## Travaux.

Constatant bon nombre de menus travaux effectués sur les domaines privés et non déclarés, abris de jardin, murets, changement des huisseries, travaux de peinture, aménagements divers, tout ce qui, visuellement change de l'aspect initial de votre propriété, doivent faire l'objet d'une demande préalable de travaux, adressée en Mairie pour tenir compte du règlement du plan local d'urbanisme. Pour les travaux plus importants, une demande de permis de construire doit être déposée.

## Plus de peur que de mal.

Suite à un effondrement de la chaussée entre les deux parkings de l'église, consécutif à une fuite d'eau importante, la présence d'un ancien puits en a réduit les effets visibles, pour autant, la dangerosité des lieux a nécessité une intervention rapide pour établir un périmètre de sécurité. L'entreprise dépêchée sur cet incident a fait le nécessaire, et sa réactivité a été exemplaire pour permettre de rétablir la circulation aux abords des écoles dans les trois jours suivants.

Cette fuite, localisée sur la conduite d'eau allant des écoles à la mairie, nous oblige par précaution, à envisager un nouveau raccordement dans les semaines à venir pour alimenter la Mairie, de ce fait privée d'eau.

Bernard Christian TOULLIC

## INFORMATION IMPORTANTE

Directeur Partenariats Territoires Europe

+33 6 30 97 64 89

[www.canal-seine-nord-europe.fr](http://www.canal-seine-nord-europe.fr)



**CANAL  
SEINE-NORD  
EUROPE**

SOCIÉTÉ  
DU CANAL  
SEINE-NORD  
EUROPE

Réunion Publique d'Information et d'échanges avec les habitants de Pimprez au sujet des aménagements du « Canal Seine-Nord Europe » qui aura lieu le :

**Jeudi 5 décembre à 18h30**

**à la salle des fêtes de la Commune.**





# LA MAIRIE

Rue de l'Eglise - 60170 PIMPRESZ  
**Tél** : 03.44.76.84.84 **Fax** : 03.44.75.03.85  
**Mail** : mairie-de-pimpresz@wanadoo.fr  
**Site Internet Communal** : mairiepimpresz.fr

**Horaires Mairie**  
Lundi, Mardi et Jeudi de 15h00 à 18h00  
Mercredi **FERMÉE**  
Vendredi de 13h30 à 16h30

**Réservations : Salle des Fêtes,  
Brocante, livre de la commune :**  
Téléphone : 03.44.76.84.84

**Bibliothèque :**  
(Inscription et Prêt **GRATUIT**)  
Téléphone : 03.44.76.84.84

**Cimetière (Horaires d'ouverture et fermeture) :**  
Du 1er Avril au 31 Octobre : 8h00 à 19h00  
Du 1er Novembre au 31 Mars : 8h00 à 18h00

**Périscolaire :**  
Téléphone : 03.44.75.61.49

## ETAT CIVIL

### ★ **NAISSANCE** ★

**BÉCU Pauline**  
\*\*\*  
née le 12 Juillet 2019

**DELCROIX Ayden**  
\*\*\*  
né le 07 Septembre 2019

### ★ **PACS** ★

Melle NOEL Charlotte  
et  
Mr DIAS ROQUE Mickaël  
Le 12 Juillet 2019

♥  
On se  
**PACS**

### ★ **MARIAGE** ★

Melle DEHESDIN Pauline et Mr MELEROWICZ Ambroise  
Le 06 Juillet 2019

\*\*\*

**DÉCÈS**

Mr EISCHEN Thierry décédé le 31 Août 2019

*Toutes nos Sincères Condoléances à la famille*

# Informations Importantes

## > RECENSEMENT MILITAIRE :

Tous les jeunes hommes et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en Mairie, après leur seizième anniversaire et dans les 3 mois qui suivent. **Les jeunes nés en Octobre, Novembre, Décembre 2003 doivent se faire connaître**

## > VOTRE DEMANDE D'IMMATRICULATION :

Rendez-vous sur le site : <http://immatriculation.ants.gouv.fr>

## > DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET PASSEPORT :

Pour toute demande, s'adresser à la mairie de Ribécourt-Dreslincourt

## > RAPPEL EN PRÉVISION DU PLAN GRAND FROID :

Si vous faites partie des Personnes Vulnérables et que vous n'êtes pas recensé sur notre liste, nous vous encourageons à le faire dès maintenant auprès du Secrétariat de Mairie aux horaires d'ouverture.



## > BÉNÉVOLAT POUR L'ÉGLISE :

Après une interruption due aux festivités programmées et aux vacances d'été, la restauration de notre Eglise reprendra chaque samedi à compter du 26 Octobre 2019 à 09h30 en fonction des aléas climatiques. Merci aux bénévoles pour leur aide précieuse.



## > POPULATION : **IMPORTANT**

Pour tous les habitants de la Commune, nouveaux arrivants, propriétaires, locataires, pour les personnes quittant la commune, les entreprises existantes et nouvelles, **il est impératif de bien vouloir vous présenter en Mairie afin de vous faire inscrire ou radier sur le fichier population.** Nous vous remercions pour votre étroite collaboration.



## > DERNIER BILLARD À VENDRE : **Il n'en reste qu'un!!! Profitez de cette occasion!!!**



Si vous êtes intéressé par ce billard Français chauffant, veuillez vous rendre en Mairie aux heures d'ouverture.

Pour information, il vous appartiendra d'organiser le démontage et le transport.

**N'hésitez pas à en parler autour de vous!!!**

 **SOS GUÊPES 60**

21, rue du Moulin Elie 60420 Maignelay MONTIGNY  
Tél portable : 06.11.89.07.55 – Tél : 09.67.58.59.30  
Mail : [sosguepes60@hotmail.fr](mailto:sosguepes60@hotmail.fr)  
Site internet : [www.sosguepes60.fr](http://www.sosguepes60.fr)  
N° SIRET : 81065780900010

**Objet** : Prévention contre le frelon asiatique *Vespa Velutina*



PRÉFET de l'OISE

Préfecture  
Secrétariat Général  
Direction des collectivités locales et des élections  
Bureau des affaires juridiques et de l'urbanisme

## AVIS AU PUBLIC

Projet de Canal Seine-Nord Europe et de ses aménagements connexes  
Communes de Compiègne, Clairoix, Choisy-au-Bac, Janville, Longueuil-Annel, Le Plessis-Brion,  
Thourotte, Montmacq, Cambronne-lès-Ribécourt, Ribécourt-Dreslincourt, Pimprez, Chiry-  
Ourscamp, Passel, et Pont-l'Évêque

Société du Canal Seine-Nord Europe

Enquête parcellaire secteur 1

Le public est informé que, par arrêté préfectoral du 10 septembre 2019, est prescrite sur le territoire des communes de Compiègne, Clairoix, Choisy-au-Bac, Janville, Longueuil-Annel, Le Plessis-Brion, Thourotte, Montmacq, Cambronne-lès-Ribécourt, Ribécourt-Dreslincourt, Pimprez, Chiry-Ourscamp, Passel et Pont-l'Évêque, du lundi 14 octobre au jeudi 14 novembre 2019 inclus, une enquête parcellaire relative au projet de Canal Seine-Nord Europe et de ses aménagements connexes.

La maîtrise d'ouvrage de l'opération est assurée par la Société du Canal Seine-Nord-Europe.

Une commission d'enquête, composée comme suit, est désignée pour conduire cette enquête :

**Président**

- M. Pierre Dendievel, audit en retraite

**Membres**

- M. Philippe Legleye, ingénieur du BTP en retraite

- Mme Anne-Marie Farvaque, ingénieur chimiste

La commission d'enquête tiendra son siège principal à la mairie de Thourotte, sise 18 rue Jean Jaurès.

Elle recevra, représentée par l'un de ses membres, les observations du public dans les mairies des communes suivantes :

Communes	Dates et horaires des permanences
Compiègne	Mardi 12 novembre 2019 de 14h00 à 17h00
Clairoix	Samedi 9 novembre 2019 de 9h00 à 12h00
Choisy-au-Bac	Jeudi 17 octobre 2019 de 14h00 à 17h00
Janville	Lundi 28 octobre 2019 de 15h00 à 18h00
Longueuil-Annel	Jeudi 7 novembre 2019 de 15h30 à 18h30
Le Plessis-Brion	Lundi 14 octobre 2019 de 14h00 à 17h00
Thourotte	Jeudi 14 novembre 2019 de 14h00 à 17h00

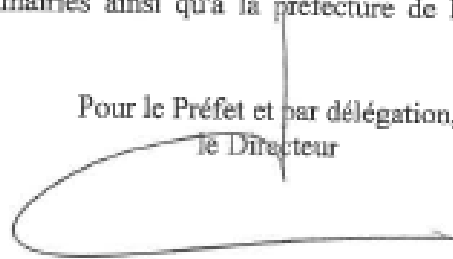
Montmacq	Mercredi 23 octobre 2019 de 14h00 à 17h00
Cambroune-lès-Ribécourt	Samedi 2 novembre 2019 de 9h00 à 12h00
Ribécourt-Dreslincourt	Samedi 26 octobre 2019 de 9h00 à 12h00
Pimprez	Jeudi 14 novembre 2019 de 15h00 à 18h00
Chiry-Ourscamps	Mardi 5 novembre 2019 de 15h00 à 18h00
Passel	Lundi 21 octobre 2019 de 16h00 à 19h00
Pont-l'Évêque	Lundi 14 octobre 2019 de 9h00 à 12h00

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête parcellaire coté et paraphé par le maire de chaque commune concernée seront déposés en mairies et mis à la disposition du public afin que toute personne intéressée puisse en prendre connaissance pendant 32 jours consécutifs, du lundi 14 octobre au jeudi 14 novembre 2019 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture des secrétariats des mairies.

Les observations éventuelles pourront être consignées sur les registres d'enquête ouverts à cet effet, ou être adressées par correspondance au maire qui les joint au registre ou au président de la commission d'enquête au siège principal situé en mairie de Thourotte.

À l'issue de l'enquête, les copies du procès-verbal et de l'avis motivé du président de la commission d'enquête seront tenues à la disposition du public en mairies ainsi qu'à la préfecture de l'Oise pendant un an.

Pour le Préfet et par délégation,  
le Directeur



Vincent RENON

## DEFIBRILLATEURS



**DEVENEZ ACTEUR**  
INITIEZ-VOUS AUX PREMIERS SECOURS

**ALERTER**

**MASSER**

**DÉFIBRILLER**

**POSER UN GARROT**

Comme indiqué dans le précédent bulletin, la commune possède 2 défibrillateurs.

Le 1er a été posé dans la salle des fêtes et le second sur le mur extérieur en briques de la cantine près de l'école maternelle.

Nous vous rappelons que chaque habitant peut s'initier aux gestes qui sauvent en cas de situation d'urgence et se sensibiliser au secourisme via le site internet.

[www.everydayheroes.fr](http://www.everydayheroes.fr)



**Une date de démonstration ouverte à TOUS, vous sera communiquée ultérieurement.**

L'ADIL est l'Association Départementale d'Information sur le Logement de l'Oise. Sa mission est de délivrer une information juridique et fiscale, neutre objective et gratuite sur le logement

Elle effectue chaque année :

- 7000 consultations info logement
- 3000 consultations info énergie
- 150 simulations financières pour préparer les accédants à la propriété à rencontrer leur banquier ou leur courtier

Les informations :

- **Les rapports locatifs** : révisions de loyer, congé du bailleur ou du locataire, état des lieux et dépôt de garantie, charges et réparations...
- **L'accession à la propriété** : PTZ et autres prêts, contrat de construction, promesse de vente, garanties et assurances, frais et taxes, accession et union libre
- **La fiscalité du logement** : TVA, crédits d'impôt, plus values, revenus fonciers...
- **La copropriété** : assemblée générale, travaux, syndic, charges...
- **L'amélioration de l'habitat** : aides de l'ANAH, crédit d'impôt, déficits fonciers...
- **Les informations à caractère social** : précarité énergétique, prévention de l'impayé locatif, prévention des expulsions, sécurisation des prêts immobiliers, logement non décent et dégradé
- **Le conseil info énergie** : conseil sur les travaux, les matériaux, les normes d'isolation et de performance. Information sur les aides financières et fiscales

L'ADIL de l'Oise : un service de proximité :

L'ADIL renseigne les usagers tous les jours à son siège à Beauvais, consultations en visite et par téléphone, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, pour le **conseil info logement** et pour le **conseil info énergie**

36 permanences près de chez vous

- **18 permanences info logement** : Breteuil, Chambly, Chantilly, Chaumont en Vexin, Clermont, Compiègne, Creil, Crépy en Valois, Méru, Montataire, Mouy, Nogent sur Oise, Noyon, Pont Sainte Maxence, Ressons sur Matz, Saint Just en Chaussée, Senlis, Thourotte.
- **18 permanences info énergie** : Bresles, Chantilly, Clermont, Compiègne, le Coudray Saint Germer, Creil, Crépy en Valois, Crèvecœur le Grand, Grandvillers, Méru, Neuilly en Thelle, Noyon, Pont Sainte Maxence, Ressons sur Matz, Senlis, Saint Just en Chaussée, Senlis, Songeons, Thourotte

**Pour contacter l'ADIL : 03.44.48.61.30 – [www.adil60.org](http://www.adil60.org)**

**17 rue Jean Racine, 60000 Beauvais**



# > Collecte des Déchets

Attention le Tri a changé au 1er juillet 2019 pour le Bac Jaune.



<b>NOUVEAU</b>	LES BARQUETTES ET LES BOÎTES	
	LES POTS, TUBES ET GOURDES SOUPLES	
	LES FILMS, SACS ET SACHETS	
<b>ET TOUJOURS</b>	LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE (bouteilles et flacons)	
	LES EMBALLAGES EN CARTONS ET TOUS LES PAPIERS	
	LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES (acier et aluminium)	

À jeter en vrac dans votre bac jaune, collecté une fois par semaine toute l'année



ou dans les colonnes dont vous trouverez la localisation sur [www.cdc-oleron.com](http://www.cdc-oleron.com)



### Astuces pour mieux trier

- ✓ Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider !
- ✓ Les mettre à plat pour gagner de la place.
- ✓ Ne pas imbriquer les emballages entre eux.
- ✓ Ne pas déchirer le papier en petits morceaux.
- ✓ Séparer les prospectus papiers de leurs films plastiques.

Focus sur les petits emballages en aluminium :

Depuis le 1er janvier 2019, les petits emballages en aluminium se trient aussi : **direction Bac Jaune**



Capsules de bouteilles



Bouchons en métal



Couvercles



Opércules



Sachets et poches



Dosettes de café, thé



Papier d'aluminium, colerettes métalliques des bouteilles



Tubes de crème



Urgence

S.A.M.U : 15

Pompiers : 18

Centre de Secours

60150 Thourotte :

03.44.90.61.12

Gendarmerie Nationale : 17

Appel d'Urgence en Europe : 112



Médical

Hôpital de Compiègne :

03.44.23.60.00

Polyclinique Saint Côme :

03.44.92.43.43

RIB Infirmier :

60170 Ribécourt

03.44.76.78.15

06.11.69.26.81



Divers

Trésorerie de Thourotte :

03.44.76.00.47

CC2V :

03.44.96.31.00

Maison du Conseil Général :

03.44.10.82.40

**Vous souhaitez travailler?  
Vous êtes sans emploi?  
Nous pouvons vous aider**

Des particuliers, des entreprises vous proposent  
des heures de travail  
(rémunération au SMIC horaire)

### Vos compétences :

- ✓ Ménage et Repassage
- ✓ Soutien scolaire à domicile
- ✓ Jardinage
- ✓ Courses et préparation de repas
- ✓ Garde d'enfants
- ✓ Assistance aux personnes âgées
- ✓ Petits travaux de bricolage
- ✓ Manutention et Aide au déménagement
- ✓ Soins aux animaux
- ✓ Peinture et papier peint

**La solidarité, l'égalité et la dignité  
sont au cœur de notre fonctionnement.**

Notre association, loi de 1901, est conventionnée par l'Etat  
et partenaire du Conseil Départemental.  
En utilisant nos compétences, vous contribuez à notre mission  
de service public pour une économie solidaire.

Conception : www.horizonmarketing.fr Crédit photos : Fatella - © shotstudio - © turhan

Partage Travail | 3 rue de l'Anthémis - 60200 Compiègne  
Téléphone : 03.44.86.42.82 | E-mail : accueil@partagettravail60.fr

Nos bureaux sont ouverts le lundi 10h-12h30, 14h-17h,  
du mardi au vendredi 9h-12h30, 14h-17h

**WWW.PARTAGETTRAVAIL60.FR**



**Agence l'Age d'Or**  
2 Rue des Frères Greban  
60200 COMPIEGNE  
Tél : 03.44.44.01.01  
Mail : [compiegne@agedorservices.com](mailto:compiegne@agedorservices.com)

L'entreprise Compiégnoise «Age d'Or» a repris en totalité  
l'activité de portage de repas précédemment gérée  
par l'association «Les Pélicans».



### BESOIN D'UNE AIDE A DOMICILE ?



#### VOUS SOUHAITEZ EMBAUCHER UNE AIDE A DOMICILE ?

- Pour vous, nous nous engageons à :
  - Recruter des professionnels qualifiés
  - Rédiger le contrat de travail
  - Etablir les fiches de paies
  - Gérer les déclarations à l'URSSAF et à la CPAM
- Devis gratuit
- Aides financières sous conditions pouvant aller jusqu'à 100%

50%  
des sommes  
versées  
déductibles des  
impôts

L'Abej-Coquerel s'engage à vos côtés pour vous aider au mieux 03 44 75 05 06



**Adhap Services**  
149 Rue de Paris  
60200 COMPIEGNE  
Tél : 03.44.36.72.96  
Mail : [adhap60a@adhapservices.eu](mailto:adhap60a@adhapservices.eu)

Bureaux ouverts de 9h à 12h et de 14h à 18h

L'entreprise **Adhap Services** est spécialisée dans l'aide à domicile:  
Travaux ménagers, accompagnement, gardes personnalisées,



## L'appli ameli séduit toujours plus d'utilisateurs dans l'Oise !

Avec la rentrée qui approche, certaines démarches s'imposent... L'Assurance Maladie simplifie la vie de ses assurés en leur permettant de gérer leurs démarches de santé depuis leur ordinateur mais aussi depuis leur smartphone ou leur tablette.

Dans l'Oise, plus de 373 000 assurés utilisent déjà les services en ligne de l'Assurance Maladie, soit 66 % des assurés de la CPAM. Près de 30 000 assurés du département se connectent chaque mois sur l'appli ameli depuis leur mobile.

- ✓ **Commander une carte Vitale** : il suffit de télécharger une photo d'identité et de photographier la pièce d'identité, de cliquer et c'est fait ! La carte Vitale sera envoyée sous 2 semaines.
- ✓ **Déclarer une naissance** : 8 jours après la déclaration en mairie, la déclaration de bébé se fait en ligne, sans aucune pièce à joindre ! Il ne restera plus qu'à mettre à jour la carte Vitale en pharmacie ou dans une agence CPAM.
- ✓ **Déclarer un changement d'adresse** : en cas de déménagement, il est possible de signaler sa nouvelle adresse à la CPAM via le compte ameli. Grâce à l'appli ameli, c'est encore plus simple : les champs à remplir sont simplifiés !
- ✓ **Déclarer un RIB** : lorsque leurs coordonnées bancaires changent, les assurés peuvent signaler leur nouveau RIB à leur CPAM directement dans l'appli ameli. Il n'y a plus besoin d'envoyer de papier et les coordonnées sont mises à jour sous 48 heures.

Le compte ameli, c'est aussi bien d'autres services sur l'appli (comme sur le web) : la demande d'une Carte Européenne d'Assurance Maladie, le changement du nom d'usage, la déclaration d'un accident causé par un tiers, la simulation d'aides financières de l'Assurance Maladie,... C'est aussi la possibilité de télécharger une attestation de droits, un relevé d'indemnité journalières, le relevé fiscal,... ou encore la possibilité de suivre en temps réel ses remboursements de frais de santé ou ses paiements d'indemnités journalières ou de poser une question en ligne.

**Bon à savoir** : pour les assurés qui le souhaitent, un accès internet est disponible au sein des [agences de la CPAM et des MSAP](#). Un accompagnement personnalisé est proposé à cette occasion.

Retrouvez-nous    

Contact presse : 03 44 10 11 12  
communication.cpam-oise@assurance-maladie.fr





## > **Sécurité**

### **Les incendies domestiques : les prévenir et savoir réagir !**

Une simple négligence peut déclencher en quelques minutes un incendie aux conséquences souvent dramatiques.

Chaque année, un incendie survient toutes les 2 minutes en France, soit plus de 250 000 incendies. La température d'une pièce en feu atteint 600°C en 3 minutes. Plus de 10 000 personnes subissent ainsi des blessures, dont 3 000 souffrent ensuite d'une invalidité lourde. Et 800 personnes décèdent, la nuit étant la période la plus meurtrière : 70% des incendies mortels ont en effet lieu la nuit.

L'intoxication par la fumée est la 1<sup>ère</sup> cause de décès chez les victimes d'incendie, alors que l'incendie domestique est la 3<sup>ème</sup> cause de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans.

A l'origine de ces nombreux incendies : les produits inflammables et combustibles, les mégots, les bougies... jetés dans les poubelles, et aussi des installations électriques non conformes, mal entretenues ou surexploitées.

1 incendie sur 4 est lié à une installation électrique défectueuse !



### **Obligation d'installer des détecteurs de fumée**

Depuis 2015, l'installation de détecteurs de fumée est obligatoire dans toutes les habitations, à chaque étage (de préférence près des chambres). Facile à installer et à entretenir, leur présence divise par 2 le nombre de décès en cas d'incendie. Attention à bien choisir un détecteur de fumée conforme à la norme NF. Vérifier les piles régulièrement. **Vous devez remplacer la pile si le détecteur de fumée n'émet pas de bip lorsque vous appuyez sur ce bouton « test ». De même, si l'alarme de votre détecteur de fumée se déclenche sans raison apparente et émet un bip sonore court toutes les minutes, c'est le signe que votre pile commence à faiblir.**



### **Les bons réflexes pour prévenir les incendies**

#### **Adopter les gestes de prudence**

Ne pas laisser les appareils électriques en veille.

Ne pas surcharger les prises électriques. Bien éteindre les cigarettes et ne pas fumer au lit.

Tenir les allumettes et les briquets hors de portée de l'enfant (qui ne doit jamais être seul à la maison).

Ne rien laisser sur le feu ou dans le four sans surveillance : casserole, plat...

Eloigner les produits inflammables des sources de chaleur : radiateur, ampoule, plaques de cuisson...

Ne pas raviver un feu avec de l'alcool ou de l'essence.

#### **Prendre les bonnes précautions**

Faire entretenir régulièrement les installations électriques, à gaz et de chauffage par des professionnels.

Vérifier les appareils électriques : cordon abîmé, halogène sans grille de protection...

Faire ramoner les conduits et les cheminées au moins une fois par an.

S'équiper d'un extincteur A, B et C pour tous feux de bois, papier, huile, fioul... : avant toute utilisation,

contacter les pompiers pour signaler tout départ d'incendie et se tenir à distance des flammes lors de son utilisation.

### **Réagir efficacement en cas d'incendie**

**Numéros d'urgence gratuits 18 : Sapeurs-Pompiers 112 : Numéro d'urgence européen 15 : Samu**

#### **Si l'incendie est au domicile :**

Évacuer les personnes présentes pour éviter les intoxications par les fumées toxiques.

Fermer la porte de la pièce en feu et la porte d'entrée.

Ne jamais revenir sur ses pas.

Appeler les secours d'urgence.

A l'étage, sortir rapidement par l'issue la plus proche avec les personnes présentes.

Ne jamais laisser seul un enfant ou une personne âgée, même pour aller chercher du secours.

Fermer la porte en partant.

Se tenir à la disposition des Pompiers.

# FLASH INFO

A Beauvais, le 9 octobre 2019

## ORANGE est présent dans votre commune.

Il est désormais possible, pour vos administrés, de souscrire à une offre fibre optique chez deux fournisseurs d'accès à internet :



L'équipe du Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit demeure à votre disposition pour toutes demandes d'informations complémentaires par mail, [contact-smothd@oise.fr](mailto:contact-smothd@oise.fr) ou par téléphone au 03 44 06 64 00.

  
10 000 km de  
fibre optique

  
628 communes  
adhérentes

  
300 000 prises  
déployées

  
300 millions d'euros  
d'investissement

*L'Oise, premier territoire rural fibré d'Europe !*

Suite à ce Flash Info, vous pouvez dès à présent faire un test d'éligibilité via le site :

<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre.optique>

puis cliquer sur le bouton :

[« tenez-nous informé de l'arrivée de la fibre »](#)

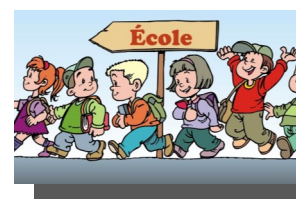
# ÉCOLE

Le lundi 02 Septembre 2019, les enfants de notre village ont repris le chemin de l'école. Pour certains d'entre eux, il s'agissait de leurs premiers pas à l'école maternelle. Un moment d'appréhension et d'excitation en découvrant un nouvel environnement dont ils ont entendu parlé et qu'ils remarquent pour la première fois. Pour d'autres, c'est le passage en cours préparatoire, une étape importante pour l'apprentissage de l'écriture et de la lecture. Les 17 élèves de CM2 entament leur dernière année à l'école de Pimprez. C'est une étape déterminante avant la rentrée au collège.

Pour cette année 2019-2020, ce ne sont que 4 classes qui reçoivent les 103 élèves.

En voici la répartition :

- La classe de Mme DEROCHE - 31 Elèves (15 PS - 10 MS - 6 GS)
- La classe de Mme GAMELON - 28 Elèves (14 CP - 14 CE1)
- La classe de Mme LAROCHE - 22 Elèves (13 CE2 - 9 CM1)
- La classe de Mme LE GUEN - 22 Elèves (6 CM1 - 16 CM2)



L'ensemble du Conseil municipal souhaite aux élèves, enseignants et aux agents communaux une bonne et heureuse année scolaire 2019-2020.

M. Pascal LEFEVRE  
2ème Adjoint au Maire  
Président de la Commission des Relations Scolaires



## > IMPORTANT

### Rappel de stationnement

La posture VIGIPIRATE «Rentrée 2019» est active. L'ensemble du territoire national est maintenu au niveau d'alerte « Sécurité renforcée – Risque attentat ».

En conséquence, la **Municipalité** rappelle que l'arrêt et le stationnement sont **FORMELLEMENT INTERDITS**, même pour une courte durée, devant les Ecoles, la Cantine et l'Eglise sous peine d'amende.

Nous comptons sur votre autodiscipline pour respecter ces simples règles de sécurité afin que nous n'ayons pas le désagrément d'intervenir auprès des contrevenants.



# PÉRISCOLAIRE / CANTINE

Chers parents,

Nous voilà de retour pour cette nouvelle année scolaire 2019-2020, et vous êtes déjà nombreux à nous faire confiance pour la cantine et le périscolaire.

Au programme ce trimestre :

- Un panier de basket a été installé sous le préau de l'école
- La semaine du goût pour la semaine du 07 au 11 octobre : les enfants auront l'occasion de goûter des plats suédois, croates, africains et italiens
- La dégustation de pain perdu

En nouveauté cette année des menus bio seront proposés chaque semaine.

Au périscolaire nous travaillerons sur la création de la surprise de Noël. Tous les soirs jeux de société, temps libre, coloriage....

Pour ce qui concerne la réservation et la facturation des prestations, n'oubliez pas de rendre vos plannings aux dates indiquées, car ceci nous aide beaucoup pour la commande des repas et pour la facturation. Les règlements doivent nous parvenir avant le 20 de chaque mois.

En vous souhaitant de belles journées automnales avec vos enfants l'équipe d'animation vous remercie de votre confiance.

**M. Vincent GRÜN**  
Directeur Périscolaire

**ODYSSEE DU GOÛT 2019-2020** LA DÉCOUVERTE DES SAVEURS DU MONDE

## les PAINS du monde

### Menus de la semaine

Lundi 7 octobre SUEDE	Mardi 8 octobre CROATIE	Mercredi 9 octobre USA	Jeudi 10 octobre AFRIQUE	Vendredi 11 octobre ITALIE
Betteraves nordiques	Salade de pommes de terre Croate	Coleslaw au panais	Concombre au maïs	Tomate mozzarella (végétarien)
Boulettes de bœuf sauce tomate	Goulash de bœuf	Aiguillettes de colin corn flakes	Tajine aux fruits secs	Lasagne de légumes (végétarien)
Brocolis aux fines herbes	Haricots verts persillés	Potatoes	Semoule au curcuma	Emmental
Laitage au chocolat	Mini Cabrette	Bombel	Yaourt aromatisé	Napolitain
Orange	Pomme rouge	Cookie chocolat blanc et cranberries	Compote pomme banane	

création et conception : Agence madamememoire communication(s) - Juin 2019

*Nouvelle recette*  
Produit élaboré dans notre atelier Pâtisserie

# PÉRISCOLAIRE DU MERCREDI

Suivant délibération du Conseil Municipal en date du 10 septembre 2019, vos enfants peuvent être accueillis le Mercredi à Thourotte, moyennant une participation financière.

# Animations Communales

Madame, Monsieur,

Comme chaque année la cérémonie du 14 juillet nous a rassemblés dès le matin au Monument aux Morts pour un dépôt de gerbe à la mémoire de nos Anciens Combattants en présence de la Résonnante.

L'après-midi fut plus divertissante avec nos animations pour les plus petits comme la pêche à la ligne et la chasse aux indices mais aussi pour les plus grands avec le tir à la carabine.

Le soir fut plus festif avec notre repas offert pour les habitants de notre commune. A cet effet je remercie les bénévoles qui ont aidé à la distribution des repas. Puis cette journée s'est clôturée en beauté avec le traditionnel feu d'artifice.

Je remercie Sono Mélodie qui nous a fait danser, Mr COULON Christophe—Boucherie de la Poste de Ribécourt qui nous a restaurés ainsi que Défi Sécurité qui nous a garanti notre tranquillité.

Je remercie également Mr TOULLIC et Mr GRÜN pour leur participation à l'élaboration de la chasse aux indices ainsi que l'Association A.V.M.P. qui, comme chaque année s'est investie pour la Retraite aux Flambeaux, le Monument aux Morts et les animations.

Notre barbecue de septembre a réuni plus de 80 convives avec la complicité de Mr COULON et de Mr SCHNEKENBURGER qui a su nous divertir avec ces tours de magie et ses sculptures de ballons.

Je vous donne rendez-vous le 21 décembre pour la distribution du colis des Aînés ainsi que pour le spectacle de Noël destiné aux enfants des écoles de Pimprez.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à vous, ainsi qu'à vos proches.

**M. Romuald DENIS**

**3ème Adjoint au Maire**

**Président de la Commission Fêtes et Cérémonie**



**RETRAITE AUX FLAMBEAUX**



**DEPOT DE GERBE  
AU  
MONUMENT AUX MORTS**



**BARBECUE**



# Animations Communales à venir

## Commémoration du 11 Novembre

Nous nous réunirons au Monument aux Morts pour célébrer

La Commémoration de l'Armistice  
Le Lundi 11 Novembre 2019 à 09h30

A cette occasion nous procéderons au dépôt d'une gerbe. Ce dernier sera suivie d'un pot à la Salle des Associations.

Nous comptons sur la présence des habitants ainsi que des enfants pour commémorer cet anniversaire important.



Distribution des Colis à nos Aînés

Le Samedi 21 Décembre 2019

À partir de 9h30



## Arbre de Noël des enfants

Spectacle et Goûter

Le Samedi 21 Décembre 2019

À 16h30

à la Salles des Fêtes

Pour les enfants absents ce jour-là, votre cadeau vous attendra en Mairie

(après la date du spectacle)

jusqu'au **31 Janvier**.

Passé ce délai les cadeaux non retirés leur seront réofferts au Noël prochain.



Meilleurs Vœux 2020

Cérémonie des Vœux du Maire

Le 10 Janvier 2020

À 19h

à la Salles des Fêtes



# Les Associations

## LE COMITÉ DES FÊTES



Notre traditionnelle soirée **Années 80** est prévue le **12 Octobre** à la **Salle des Fêtes de Pimprez**. Victime de son succès, elle a déjà atteint le nombre maximum d'inscrits. Nous remercions les habitants de Pimprez pour leur participation.

Nous vous donnons ensuite rendez-vous **le vendredi 06 décembre à 18h30** devant la Mairie pour une illumination de sapin. Le Père Noël attendra nos chers bambins avec des paniers de friandises.

Un apéritif clôturera cette fin d'après-midi à la salle des associations de la Mairie.

---

Un concours de «**Maisons Illuminées**» aura également lieu cette fin d'année.

**4 bons d'achat seront à gagner :**

1<sup>er</sup> prix : un bon d'achat de **200 euros**

2<sup>ème</sup> prix : un bon d'achat de **150 euros**

3<sup>ème</sup> prix : un bon d'achat de **100 euros**

4<sup>ème</sup> prix : un bon d'achat de **50 euros**

Les inscriptions à ce concours sont **OBLIGATOIRES** auprès de Mme Clément

**au 0617985164 du 1<sup>er</sup> décembre au 15 décembre de 18h00 à 21h00**

Le règlement du concours vous sera remis lors de votre inscription.

Le passage du jury s'effectuera **le mardi 17 décembre à partir de 18h00**

Veillez à bien allumer vos lumières.

Les prix seront remis le **vendredi 20 décembre à 19h** (le lieu vous sera précisé ultérieurement).

Vous souhaitant nombreux à de nouvelles manifestations qui ne feront qu'égayer encore plus notre joli village.

Mme Clément Nathalie

Présidente du Comité des Fêtes de Pimprez

# Les Associations

SOCIETE DE CHASSE DE PIMPRESZ

## C'est reparti pour une saison !



Nombre de chasseurs se laissent séduire cette année par le permis national, désormais à 200 €.

Dans l'Oise, l'ouverture générale de la chasse est fixée au dimanche 22 septembre à 9 heures. Tout le monde est prêt !

SOCIETE  
COMMUNALE  
DE CHASSE  
DE PIMPRESZ

Dans l'Oise, l'ouverture générale est fixée au 22 septembre pour se clôturer le 29 février 2020.

Chasseur, pêcheurs, promeneurs,  
marcheurs:  
La sécurité passe avant tout!  
Soyons vigilants!  
Merci à tous

Et le bled aussi



## Un arrêté attendu

Les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts ont fait débat. L'arrêté ministériel en fixant la liste est récemment paru. Il est valable pour une durée de trois ans.

Malgré une forte mobilisation des anti-chasse et quelques sueurs froides, l'arrêté ministériel portant sur la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts a été promulgué le 6 juillet dernier. Les espèces suivantes sont donc classées sur l'intégralité du département de l'Oise pour une période de 3 ans (2019-2022) :

- Le renard,
- La foulie,
- Le corbeau freux,
- La corneille noire,
- L'étourneau sansonnet,
- La pie bavarde.

### Rappels réglementaires

Espèces	Piégeage		Périodes	Tir	Formalités
	Périodes	Modalités			
Renard	toute l'année	en tout lieu	entre la fermeture générale et le 31 mars		autorisation individuelle préfectorale
Foulie	toute l'année		entre la fermeture générale et le 31 mars		autorisation individuelle préfectorale
Corbeau freux	toute l'année	en tout lieu	entre la fermeture générale et le 31 mars	du 1 <sup>er</sup> avril au 31 juillet	sans formalité autorisation individuelle préfectorale
Corneille noire	toute l'année	en tout lieu	entre la fermeture générale et le 31 mars	du 1 <sup>er</sup> avril au 31 juillet	sans formalité autorisation individuelle préfectorale
Pie bavarde	toute l'année	en tout lieu	entre la fermeture générale et le 31 mars	du 1 <sup>er</sup> avril au 31 juillet	sans formalité autorisation individuelle préfectorale
Étourneau sansonnet	toute l'année	en tout lieu	entre la fermeture générale et le 31 mars	du 1 <sup>er</sup> avril au 31 juillet	sans formalité autorisation individuelle préfectorale

Détail des conditions de l'arrêté disponible sur [www.fdc60.fr](http://www.fdc60.fr) > documentation > arrêtés > arrêté portant sur les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts

# Les Associations

## Club Amitié du 3<sup>ème</sup> Age de Pimprez

Le Club se réunit l'après-midi un jeudi sur deux, à la salle des associations de la Mairie, pour un moment de détente, de jeux (belote, Rami...), et fêter leurs anniversaires.

Nous vous invitons à venir nous rejoindre.



**Le 26 Septembre 2019  
Anniversaire de  
Monsieur André BALAVOINE**

**J. GSCHWIND  
Présidente du Club Amitié du 3ème Age**

## **Le YOGA dans notre village**

La séance de yoga dispensée chaque vendredi de 18h15 à 19h45 dans la salle des Associations, est assurée par Katy Boff – Professeure auprès de l'Association « Plaisir d'Automne » de Carlepont.

La reprise des cours a eu lieu le 6 septembre. Ils se poursuivront jusqu'à fin juin 2020.

Il n'y a pas de cours durant les vacances scolaires.

**Si vous souhaitez nous rejoindre, veuillez contacter le 06.87.44.73.51. D'avance merci.**

Merci à la commune pour le prêt de la salle. Ce qui permet aux habitants de pouvoir s'adonner à une activité sur place.






Bulletin rédigé par : Bernard Christian TOULLIC, Marie-Laure PICARD, Isabelle DIDELET, Pascal LEFEVRE, et Romuald DENIS. En collaboration avec : Le Directeur de la Cantine et du Péricolaire et les Associations de Pimprez.

**Rendez-vous au prochain Bulletin**

**Le Maire et les Membres du Conseil Municipal vous souhaitent une bonne lecture.**

\*\*\*\*\* 

**COURRIER DES LECTEURS**

Vos coordonnées (facultatives)

Nom, Prénom :

Adresse :

Cet espace est le vôtre!  
Idées, réclamations, propositions, questions...

Horizontal lines for writing the letter content.